

Légende

- Zones**
- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
 - UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
 - UC = zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
 - UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
 - UE = zone urbaine à vocation d'équipements
 - UF = zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
 - UX = zone d'activités économiques
 - UZ = zone d'activités commerciales
 - UA| UB| UC = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripisylvie
 - 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
 - 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUs = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - A = zone agricole
 - Aj = zone à vocation horticole ou maraîchère
 - As = Zone agricole stricte
 - Aco = Secteur agricole de corridor écologique
 - N = zone naturelle
 - Nco = Secteur naturel de corridor écologique
 - Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
 - NE = zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes
 - L'indice "I" est attaché à une zone quand celle-ci se situe en zone inondable d'après le PPRi de la Saône approuvé et 1/07/2004 et modifié le 1/12/2004.
 - 2AU : zone d'extension à urbaniser à long terme à vocation d'habitation
 - Bâtiment agricole : ICPE
 - ★ Changement de destination autorisé au titre du L. 151-11 du Code de l'Urbanisme

- Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ▲ Patrimoine remarquable à préserver au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires commerciaux à préserver au titre du L. 151-16 du Code de l'Urbanisme

- Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**
- Voie Verte
 - Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
 - Emplacement réservé au titre du L. 151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre du L. 130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Vert Protégé à préserver au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Arbre à préserver au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Haies à préserver au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zone humide à protéger au titre du L. 151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Servitude I5
 - Surface en eau

Liste des éléments du paysage

Numéro	Description
1	Hôtel Dieu
2	Maison de Buis
3	Théâtre Municipal
4	Tour Saint Pierre
5	Tour Saint Paul
6	Gare SNCF
7	Immeubles présentant un intérêt architectural
8	Accès garage Ciroli
9	Eglise de la Trinité de St
10	Demeures bourgeoises
11	Moulin du Bourgiteau
12	Chapelle Saint Pierre aux Louhannais
13	Hôtel particulier
14	Maison Pierre Drotière et Murès
15	Ancien dancing
16	Maison Passant et Ancienne Marie
17	Maisons arcade prières et pans de bois
18	Maison avec loggia
19	Ferme de la Troche
20	Ferme Saugy
21	Ferme Brissac
22	Hôtel de ville
23	Ancien abattoirs
24	Eglise Saint Pierre
25	Eglise de Châteaufaud
26	Musée Ecole des Beaux Arts
27	Anciens bains publics
28	Buffet de la gare terminus
29	Site de la Chapellerie
30	Abattoirs de Bram
31	Salle de la Grenette
32	Groupe scolaire Val Vincent
33	Séminar
34	Anciennes halles ferroviaires de l'Estet
35	Lavoir

Liste des emplacements réservés

Numéro	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Contourne platanes et projet de base de loisirs	2480,0	Commune
2	Création d'une médiathèque	2942,1	Commune
3	Elargissement rue de sablées	2222,9	Commune
4	Accès déchetterie côté La Chapelle-Naude	2837,8	Commune
5	Aménagement carrefour rue de Beaufort avenue Fernand POINT	22,6	Commune
6	Aménagement rue Albert SAILLET	11	Commune
7	Aménagement carrefour sous de Jura et de la Trinité	20,9	Commune
8	Aménagement carrefour sous de Beaufort et du Jura	200	Commune
9	Contournement allée des jardins	7084,1	Commune
10	Extension jardins	4070,9	Commune
11	Contournement impasse de Varennes	70,7	Commune
12	Cherchement pignon place des Cordeliers - avenue Fernand POINT	468,8	Commune
13	Jonction entre rue Albert SAILLET et l'allée Jules MASSENET	408,3	Commune
14	Cherchement pignon, Basse Mazonnière - Saugy	10289	Commune
15	Cherchement le long de la Vallière et du Sabeau	8716,6	Commune
16	Accès pignon LAURE par chemin des Fontaines	90,4	Commune
17	Extension de la voie pour desservir la zone SAUR	212,2	Commune
18	Aménagement de la voie de desserte de la zone SAUR	316,3	Commune

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaufaud

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

APPROBATION

Document arrêté par Délibération du Conseil Municipal
en date du :



VERDISSE INGENIERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
13 Avenue André Blond - 39100 DOLE
Tél : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.36.70
Email : dole@verdisse-ingenierie.fr

Plan numéro :

4.9

Echelle: 1/2000ème

